

Conseil de sécurité

Distr. générale
21 janvier 2014
Français
Original : anglais

Communiqué officiel publié à l'issue de la 7097e séance (privée) du Conseil de sécurité

Tenue à huis clos au Siège, à New York, le 21 janvier 2014, à 10 heures

Conformément à l'article 55 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le communiqué ci-après a été publié par les soins du Secrétaire général en lieu et place d'un procès-verbal de séance :

> « Le 21 janvier 2014, en application des dispositions des sections A et B de l'annexe II de sa résolution 1353 (2001), le Conseil de sécurité a tenu sa 7097e séance, à huis clos, avec les représentants des pays qui fournissent des contingents et du personnel de police à la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre.
>
> Le Président a invité Mme Lisa Buttenheim, Représentante spéciale du Secrétaire général et Chef de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre, à participer à la séance conformément à l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil.
>
> Le Conseil et les pays fournisseurs de contingents et de personnel de police ont entendu un exposé présenté par Mme Buttenheim. »

14-21212 (F) 220114 220114



